



BULLETIN DE SANTE DU

VEGETAL

Viticulture

EDITION

Languedoc-Roussillon

N°18 – 21 juillet 2020













Directeur de publication :

Denis CARRETIER Président de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie BP 22107 31321 CASTANET TOLOSAN Cx Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution Comité de validation : Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault/ADVAH, des Pyrénées-Orientales, Chambre régionale d'Agriculture d'Occitanie, IFV, FREDON Occitanie, **DRAAF** Occitanie



Action du plan Ecophyto pilotée par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français Biodiversité

A retenir

CICADELLE DE LA **FLAVESCENCE DOREE**

Le 3^{ème} traitement contre la cicadelle vectrice de la flavescence dorée rendu obligatoire par arrêté préfectoral est à réaliser entre 13 et le 22 juillet 2020.

La maladie se stabilise mais les symptômes restent bien

OÏDIUM **VIGILANCE**: progression de la maladie sur grappes.

MILDIOU

présents sur feuilles et sur grappes.

EUDEMIS La 3^{ème} génération démarre.

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles.

- Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'apeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
- Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.
- Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
- N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
- Lors de la pollinisation (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.

Pour en savoir plus : la note nationale BSV « Les abeilles, des alliées pour nos cultures: protégeons-les! » ou consultez le site www.itsap.asso.fr



PLUVIOMETRIE

		13-juil.	14-juil.	15-juil.	16-juil.	17-juil.	18-juil.	19-juil.
AUDE	ALAIGNE	0	0	0	0	0	0	0
	CAZILHAC	0	0	0	0	0	0	0
	LEZIGNAN	0	0	0	0	0	0	0
	LIMOUX	0	0	0	0	0	0	0
	NARBONNE	0	0	0	0	0	0	0
	AIGUES-MORTES	0	0	0	0	0	0	0
	BARJAC	0	0	0	0	0	0	0
GARD	CARDET	0	0	0	0	0	0	0
GAND	CHUSCLAN	0	0	0	0	0	0	0
	SAINT-GILLES	0	0	0	0	0	0	0
	VILLEVIEILLE	0	0	0	0	0	0	0
	MARSEILLAN	0	0	0	0	0	0	0
	OLONZAC	0	0	0	0	0	0	0
HERAULT	POUZOLLES	0	0	0	0	0	0	0
HENAULI	PUISSERGUIER	0	0	0	0	0	0	0
	SAINT-JEAN-DE-FOS	0	0	0	0	0	0	0
	VALFLAUNES	0	0	0	0	0	0	0
РО	ESTAGEL	0	0	0	0	0	0	0
	LAROQUE-DES-ALBERES	0	0	0	0	0	0	0
	LLUPIA	0	0	0	0	0	0	0
	PIA	0	0	0	0	0	0	0
	RODES	0	0	0	0	0	0	0

Répartition des pluies -cumul hebdomadaire - échelle du min au max (0 à 40 mm) - Source IFV

PLUIE hebdomadaire : cumul 7 jours au 19/07/20







STADES PHENOLOGIQUES

× Vignoble régional

Dans les parcelles observées, les stades phénologiques varient de :

- « fermeture de la grappe » (stade 33 ou L ou BBCH 77) dans les secteurs tardifs et/ou parcelles tardives
- à « fin véraison » (stade 37 ou BBCH 89) dans les parcelles précoces en zone précoce.

Les stades majoritairement observés sont « **début véraison** » (stade 35 ou BBCH 81) et « **mi véraison** » (stade 36 ou M ou BBCH 85).

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

(Scaphoideus titanus)

Eléments de biologie

Les caractéristiques de l'expression de la maladie sont :

- la décoloration du feuillage (rougissement pour les cépages rouges, jaunissement pour les cépages blancs) plus ou moins bien délimitée par les nervures. Les feuilles deviennent « cassantes » et s'enroulent en fonction des cépages,
- le desséchement des rafles avec des inflorescences avortées ou des baies partiellement ou totalement flétries qui peuvent aller jusqu'à la chute complète des grappes,
- l'aoûtement absent ou partiel, aspect caoutchouteux des sarments, qui donne un port « retombant » à la souche atteinte.

Ces dégâts sont observés jusqu'à la chute des feuilles.



Larve cicadelle L4 vectrice de la flavescence dorée

Situation aux vignobles

Vignoble régional

Les symptômes de la maladie sont visibles au vignoble, parfois facilement.

× Aude

Les symptômes de la maladie s'observent maintenant sur l'ensemble des secteurs du département.

× Gard

Des adultes sont observés.

× Pyrénées-Orientales

Les cicadelles vectrices de la maladie sont facilement observées.

Evaluation de risque :

Le 3^{ème} traitement contre le vecteur de la flavescence dorée, rendu obligatoire par arrêté préfectoral, est à réaliser dans la période du 13 au 22 juillet 2020.

Dès à présent, il est primordial de repérer et de marquer les souches atteintes pour les arracher le plus tôt possible.

Pour toutes les d'informations, consulter le site de la <u>DRAAF Occitanie</u> ainsi que les <u>arrêtés</u> préfectoraux relatifs aux traitements obligatoires



OïDIUM (Erysiphe necator)

Situation aux vignobles

× Aude

Depuis plus de 3 semaines, la maladie est bien présente et installée au vignoble, avec des symptômes marqués sur feuilles et sur baies encore non vérées. Les conditions climatiques et le vent ont favorisé la dissémination et la contamination vers les parcelles saines.

De nouveaux symptômes sont parfois observables mais il est généralement question uniquement d'évolution sur des parcelles à historique.

Pour les secteurs et cépages tardifs, où la véraison est encore lointaine, la vigilance reste de mise.



Symptômes d'oïdium sur grappe (iuillet 2020)

× Gard

On observe encore une progression des symptômes notamment dans les parcelles de cépages sensibles (Carignan, Chardonnay) présentant déjà des symptômes.

Globalement la situation est maîtrisée, même si on observe également des symptômes sur des cépages réputés moins sensibles comme le Grenache et la Syrah.

Sur quelques parcelles peu fréquentes mais très touchées, la situation est sérieuse (jusqu'à 100 % des grappes touchées avec des intensités importantes).

× Hérault

De nouveaux symptômes, essentiellement sur grappes, sont toujours observés dans toutes les situations. Les parcelles « à drapeaux » et les situations sensibles (cépages et/ou environnement) sont les plus concernées.

Le champignon est toujours bien actif. Les symptômes sur grappes progressent encore, essentiellement dans les parcelles bien atteintes où les intensités d'attaque peuvent être très élevées. Dans ces situations, des éclatements de baies commencent à être observés.

Dans les parcelles peu ou pas atteintes, la situation est stable.

Par unité agroclimatique, le stade phénologique dominant observé sur Carignan, est le suivant :

- « fermeture de la grappe » (stade 33 ou L ou BBCH 77) dans le Biterrois et dans la Vallée de l'Orb-Lodévois;
- « début véraison » (stade 35 ou BBCH 81) dans le Minervois, les Hauts Coteaux, la Basse Vallée de l'Hérault et dans le Nord Montpelliérais;
- « mi véraison » (stade 36 ou M ou BBCH 85) dans la Moyenne Vallée de l'Hérault et dans le Montpelliérais.

× Pyrénées-Orientales

L'oïdium est bien présent, quelques parcelles ont des fréquences et des intensités d'attaque importantes.

Des symptômes sur grappes sont toujours visibles dans de nombreuses parcelles du vignoble départemental, la fréquence et l'intensité des dégâts varient selon les parcelles. Le mycélium est toujours actif et peut encore se développer dans les parcelles tardives.

Evaluation du risque : Cette semaine encore, la maladie est en progression dans les parcelles déjà atteintes, sur grappes essentiellement.

La période de sensibilité des grappes est toujours en cours dans les parcelles tardives. Surveiller les symptômes notamment sur baies.



TORDEUSES DE LA GRAPPE

• Eudémis (Lobesia botrana)

× Aude

Le dépôt des pontes de 3ème génération n'a pas encore commencé en secteurs précoces de l'est du département. Sur secteurs tardifs, il est parfois possible d'observer de jeunes larves (stades L1 ou L2) issues de pontes tardives de 2ème génération. Ne pas à confondre avec des perforations de 3ème génération.

× Gard

Le vol de la 3^{ème} génération démarre dans les secteurs précoces. Les captures sont pour le moment faibles.

Pas de dépôt de ponte observé ce début de semaine.



Eudémis : ponte fraîche

× Hérault

Le vol de 2^{ème} génération se termine en zones tardives, celui de la 3^{ème} génération démarre dans les zones précoces.

Des perforations de 2^{ème} génération sont observées en toutes zones. Elles peuvent être nombreuses localement. Des larves (L2 à L5) sont encore visibles.

Les toutes 1ères pontes de 3ème génération sont notées en zones précoces.

× Pyrénées-Orientales

Le vol de 3^{ème} génération est en cours dans les secteurs précoces.

Les dépôts de pontes sont observés sur le secteur de la Plaine (Nord et Sud Tech) et du Cru Banyuls. Ils peuvent être importants selon les parcelles.

Les foyers de perforations de 2^{ème} génération sont importants dans de nombreuses parcelles du vignoble départemental. Le niveau d'infestation de cette 2^{ème} génération peut être qualifié de moyen à fort selon les parcelles.

• Données de la modélisation (voir caractéristiques des modèles)

✓ LOB (modélisation arrêtée au 20 juillet)

		Début du vol de 3 ^{ème} génération (5 % des imagos) à partir du	Début des pontes de 3 ^{ème} génération (5 % des pontes) à partir du	Début des éclosions de 3 ^{ème} génération (5 % des larves L1) à partir du	
Aude	Alaigne	03-août			
	Carcassonne	25-juil	29-juil	04-août	
	Leucate	22-juil	27-juil	01-août	
	Lezignan	18-juil	22-juil	28-juil	
	Narbonne	22-juil	27-juil	01-août	
	Bagnols sur Cèze	16-juil	20-juil	26-juil	
	Bourdic	20-juil	25-juil	31-juil	
	Cardet	18-juil	23-juil	29-juil	
Gard	Générac	17-juil	22-juil	27-juil	
	Sommières	15-juil	20-juil	25-juil	
	Tavel	20-juil	25-juil	31-juil	
	Vauvert	17-juil	21-juil	27-juil	
	Olonzac	16-juil	21-juil	27-juil	
	Laurens	28-juil	01-août		
	Prades sur Vernazobres	21-juil	25-juil	31-juil	
	Béziers	19-juil	24-juil	30-juil	
	Villemagne	30-juil	04-août		
Hérault	Marseillan	17-juil	21-juil	27-juil	
rierauit	Pouzolles	16-juil	20-juil	26-juil	
	Plaissan	15-juil	19-juil	25-juil	
	Saint Jean de Fos	20-juil	25-juil	30-juil	
	St Christol	16-juil	21-juil	26-juil	
	Frontignan	16-juil	21-juil	26-juil	
	Valflaunès	23-juil	28-juil	02-août	
Diménées	Laroque des Albères	12-juil	16-juil	21-juil	
Pyrénées Orientales	Perpignan	12-juil	17-juil	22-juil	
Ticitales	Saint Paul de Fenouillet	03-août			



Evaluation du risque : surveiller vos pièges, le dépôt des pontes, leur stade d'évolution ainsi que les premières larves.

Seuil indicatif de risque : 5 à 10 pontes pour 100 grappes.

• Pyrale du Daphné (Cryptoblabes gnidiella)

× Gard

Des papillons sont capturés dans l'ensemble du département, avec des intensités de captures importantes en secteurs sensibles. Des larves sont visibles.

× Hérault

Des papillons sont observés dans les Hauts Coteaux, le Biterrois, la Basse Vallée de l'Hérault et dans le Montpelliérais. Quelques rares larves sont visibles au vignoble.

× Pyrénées-Orientales

De nombreux papillons sont visibles dans les pièges du réseau. Des larves sont déjà visibles dans les grappes dans quelques parcelles du Littoral (Torreilles), du Cru Banyuls et de la Plaine (Ponteilla, Toulouges, Montesquieu des Albères).

Evaluation du risque : surveiller le vol et les larves

• Eulia (Argyrotaenia pulchellana)

× Hérault

Des captures sont observées dans les pièges.

Evaluation du risque : surveiller le vol et les larves.

• Cochylis (Eupoecilia ambiguella)

× Hérault

Quelques papillons sont observés dans les pièges de la Basse Vallée de l'Hérault.

Evaluation du risque : surveiller le vol et les larves dans les secteurs concernés par le ravageur.

MILDIOU (Plasmopara viticola)

Situation aux vignobles

× Aude

Encore aucune évolution des dégâts cette semaine, suite aux conditions particulièrement peu favorables au développement de la maladie. Stagnation des symptômes « mosaïque ».

Pour les secteurs et cépages tardifs, où la véraison est encore lointaine, la vigilance est de mise si de fortes précipitations étaient annoncées.

× Gard

La situation au vignoble est stable depuis 3 semaines. Quelques nouveaux symptômes sont observés sur feuilles de même que du mildiou mosaïque. Les symptômes sont peu actifs dans l'ensemble mais localement on trouve des taches toujours sporulantes.

× Hérault

Depuis la semaine dernière, quelques nouvelles taches sont observées sur jeunes feuilles, dans certaines situations. Des symptômes de mildiou mosaïque sont toujours visibles et parfois en augmentation.

Sur grappes, le faciès « rot brun » est en légère progression dans des parcelles déjà atteintes.

Quelques chutes de grappes dues à des symptômes sur rafles sont notées dans les parcelles très atteintes.

De façon générale, la maladie se stabilise.

× Pyrénées-Orientales



Les conditions climatiques de la semaine dernière n'ont pas été favorables à une progression de la maladie. Nous sommes, pour beaucoup de parcelles en zone plus tardive, à la fin de la période de sensibilité des grappes.

Certaines taches sur feuilles sont sèches. Sur jeunes feuilles, elles peuvent être encore sporulantes, et la moindre humidité ou pluie peuvent relancer la sporulation pour provoquer de nouvelles contaminations sur les feuilles. Des symptômes de mildiou mosaïque sont aussi visibles.

Sur grappes, de nombreux symptômes de rot brun (baies desséchées) sont présents.

Sur certains cépages (Grenache, Macabeu, Carignan), des pertes de récolte sont significatives.

- Données de la modélisation (voir caractéristiques des modèles)
- × Vignoble régional
 - ✓ Potentiel Système (modélisation arrêtée au 19 juillet) :

J = 19 juillet 2020	Situation J-7 à J	Simulation J à J+7		
	Pyrénées-Orientales: risque très faible sur la partie nord-est du département à très fort sur le reste département. Aude: risque variant de faible à très fort sur tout le département. Hérault: risque faible sur le nord-est du département et très fort sur le reste du département.	Le risque modélisé est en légère diminution pour la semaine à venir sur les départements du Gard et de l'Hérault. Il reste stable sur les autres départements.		
	Gard : risque variant de très faible à faible.			
		De nouvelles contaminations épidémiques sont modélisées cette semaine sur les pluies du 22 juillet sur les secteurs :		
Otiti	Aucune nouvelle contamination épidémique n'a été détectée par le modèle cette semaine.	- Aude: Cabardès		
Contaminations		- Gard : Vallée du Rhône Nord		
		- Hérault : Hauts Coteaux, Minervois, Vallée de l'Orb-Lodévois		
		- Pyrénées-Orientales : Cru Banyuls		

Evaluation du risque : la pression de la maladie se stabilise.

Les symptômes ont peu progressé depuis la semaine dernière, mais ils se réactivent à la moindre humidité. **ATTENTION** de simples humidités et/ou pluies suffisent à engendrer de nouvelles contaminations.

Le risque sur baies régresse progressivement à partir de fermeture de la grappe. Toutefois la plante peut subir des dégâts jusqu'au début de la véraison.

Observer activement tout symptôme, consulter la météo et rester vigilant à l'annonce de nouvelles pluies et/ou humidités.

MALADIES DU BOIS

Vignoble régional

Des symptômes d'esca et de Black-Dead-Arm sont fréquemment visibles.

Les 2 formes (lente et apoplectique) sont observées.

Evaluation du risque : repérer les souches exprimant des symptômes qui pourront être gérés par la voie prophylactique.



BLACK ROT (Guignardia bidwellii)

Situation aux vignobles

- × Vignoble régional : Pas d'évolution de la maladie.
- × Aude

Pas d'évolution de la maladie constatée. Toujours pas de symptôme sur grappe observé.

× Gard

Depuis plusieurs semaines, aucun symptôme n'est observé sur l'ensemble du département.

× Hérault

Pas de nouveau symptôme sur feuilles observé cette semaine.

Pas de symptôme observé sur grappes dans les parcelles de référence.

Les anciens symptômes continuent à être observés.

Pas d'évolution de la maladie.

× Pyrénées-Orientales

La véraison marque la fin de la sensibilité de la grappe à cette maladie.

Les conditions climatiques actuelles, chaudes et sèches ne sont pas favorables au développement de la maladie. Il n'a pas été observé de nouveaux symptômes.

Evaluation du risque : rechercher les symptômes et surveiller leur évolution.

POURRITURE GRISE (Botrytis cinerea)

× Gard, Hérault, Pyrénées-Orientales

Pas de nouveau symptôme observé cette semaine.

Evaluation du risque : surveiller l'apparition de symptômes notamment sur grappes et l'évolution des stades phénologiques.

Mesures prophylactiques: Les mesures réduisant les entassements de végétation (ébourgeonnage, effeuillage, palissage...) aèrent les grappes et permettent de diminuer la durée d'humectation.

Attention aux écimages excessifs (rognages) qui favorisent le départ des entre-cœurs et augmentent l'entassement du feuillage.

ASPERGILLUS CARBONARIUS

Hérault et Pyrénées-Orientales

Les premiers symptômes d'OTA sont observés dans le vignoble. Ils sont souvent associés à des perforations d'eudémis de 2^{ème} génération.

Evaluation du risque : surveiller l'apparition de symptômes sur grappes.

CICADELLE DES GRILLURES (Empoasca vitis)

× Gard, Hérault, Pyrénées-Orientales

Quelques larves sont visibles, sans jamais dépasser le seuil de nuisibilité, dans les parcelles observées. Quelques symptômes de grillures sur feuilles sont visibles

Evaluation du risque : risque très faible à ce jour.

Seuil indicatif de risque : 200 larves pour 100 feuilles observées.



ACARIENS

× Hérault

Dans les parcelles de référence, une prédominance d'acariens utiles (typhlodromes) est notée et aucun dépassement de seuil n'est observé.

Quelques symptômes sur feuilles sont notés dans certaines parcelles.

Evaluation du risque : dans les parcelles à risque, surveiller l'évolution des populations d'acariens nuisibles et utiles.

Seuil indicatif de risque : 30 feuilles occupées par au moins une forme mobile d'acarien nuisible en l'absence d'acarien utile.

METCALFA PRUINOSA

× Hérault et Pyrénées-Orientales

Des larves sont visibles au vignoble.

Evaluation du risque : le risque est très faible. Leur présence, si elle reste limitée, n'est pas directement nuisible pour la vigne.



Larves de Metcalfa pruinosa

COCHENILLES

× Gard

Des larves de cochenilles lécanines et farineuses sont observées sur les organes verts dans le secteur des Sables.

× Hérault

Des larves de cochenilles lécanines, farineuses, floconneuses sont observées sur les organes verts sur les parcelles habituellement sensibles.

Evaluation du risque : le risque est lié à l'historique de la parcelle.





Cochenille Lécanine (à en haut) et Cochenille farineuse (en bas)

THRIPS

× Pyrénées-Orientales

Des dégâts ainsi que des larves et des adultes sont observés dans certains secteurs (Aspres Premier Coteaux notamment). Ces dégâts sont situés sur les feuilles, des jeunes pousses de rameaux et d'entre-cœurs.

Les jeunes feuilles prennent un aspect rabougri et présentent des déformations dues aux nombreuses piqûres de l'insecte. Elles sont aussi décolorées et on peut observer des nécroses marrons le long des nervures.



ALTISES

× Aude

Des symptômes sont observés sur une parcelle de jeune plantier. Les dégâts sont importants et en augmentation journalière.



Altise et dégâts sur feuille

Crédit photos : Chambres d'agriculture de la zone Languedoc-Roussillon et Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce Bulletin de Santé du Végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de l'ADVAH / Chambre d'agriculture de l'Hérault avec la participation du comité de validation et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, l'ADVAH, Péris SAS, Ets Touchat, Ets Perret, FREDON Occitanie, Neotera.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.